

Rapport Annuel de Performance

2020

Février 2021

Table des matières

INTRODUCTION	- 1 -
I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance	- 5 -
1. La gouvernance gagnera en opérationnalité.....	- 5 -
2. La qualité au cœur des services.....	- 6 -
3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser	- 9 -
4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine.....	- 14 -
5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain	- 18 -
<i>Focus sur la Documentation</i>	- 20 -
<i>Focus sur l'International</i>	- 23 -
II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité.....	- 29 -
1. Amélioration de la réussite	- 29 -
2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants	- 36 -
3. Développer la formation continue	- 40 -
III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS.....	- 43 -
1. La stratégie et le positionnement de la politique des SHS et des langues de l'UBM.....	- 43 -
2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site	- 49 -

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article R 719-101 du Code de l'Éducation relatif au budget et au régime financier des EPCSP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies « Le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier ».

Ce travail doit par conséquent **s'inscrire dans le cadre du Projet Annuel de performance (PAP) national de la Mission Interministérielle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (MIREs)**, présenté au Parlement qui fixe notamment les priorités suivantes :

- « la réussite des étudiants grâce à une rénovation pédagogique et à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude ;
- la coordination de l'offre de formation et de la recherche dans le cadre d'une politique de site ambitieuse sur l'ensemble du territoire ;
- l'impulsion d'une stratégie nationale de la recherche fondamentale et technologique, du transfert et de l'innovation ».

L'atteinte de ces objectifs sera rendue possible par la mise en œuvre de trois chantiers majeurs :

- « la politique de site et la dynamique des regroupements pour une meilleure inscription dans les territoires ;
- la réforme du cadre national des formations, la simplification de la nomenclature des diplômes nationaux et de leurs intitulés et la réforme de l'accréditation pour favoriser la réussite de tous les étudiants ;
- le chantier du numérique pour des universités en mouvement ».

Les objectifs de notre établissement doivent également **s'inscrire dans les orientations fixées dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Recherche (SNR) et de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (STRANES)**.

La SNR fixe les orientations prioritaires de recherche de notre pays pour répondre à dix défis sociétaux, identifiés en cohérence avec le programme de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation Horizon 2020, et **définit des programmes d'actions sur cinq enjeux thématiques nécessitant des actions coordonnées** :

- « L'explosion du volume de données numériques dans l'ensemble de la société et des domaines de la science, qui représentent un gisement exceptionnel de connaissances nouvelles et de croissance économique ;
- Le rôle premier de la science et de l'innovation dans l'analyse et la gestion du risque climatique, alors que la France va accueillir cette année la 21^e Conférence des parties et s'est donné l'objectif d'un accord international ambitieux ;
- La révolution de notre compréhension du vivant sous l'effet du développement de la biologie des systèmes, avec de nombreuses applications associées dans la santé, l'environnement, l'alimentation, la chimie ;

- La nécessité de développer une offre de soins toujours plus innovante et efficace, grâce au développement d'approches thérapeutiques innovantes, de nouveaux protocoles de soins, et de modalités plus personnalisées de prise en charge des patients, avec la médecine de précision ;
- L'importance de la connaissance des cultures et de l'homme, pour assurer le dialogue, analyser les ressorts de l'intégration et, à l'inverse, de la radicalisation, dans nos sociétés plus globalisées et interconnectées que jamais l'importance de la connaissance des cultures et de l'homme, pour assurer le dialogue, analyser les ressorts de l'intégration et, à l'inverse, de la radicalisation, dans nos sociétés plus globalisées et interconnectées que jamais. »

Concernant la **StraNES**, elle se décline en **5 axes stratégiques et 3 leviers** :

« Axes stratégiques :

1. Construire une société apprenante et soutenir notre économie ;
2. Développer la dimension européenne et l'internationalisation de notre enseignement supérieur ;
3. Favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion ;
4. Inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle ;
5. Répondre aux aspirations de la jeunesse.

Leviers principaux :

1. dessiner un nouveau paysage pour l'enseignement supérieur ;
2. écouter et soutenir les femmes et les hommes qui y travaillent ;
3. investir pour la société apprenante. »

Le RAP de l'Université Bordeaux Montaigne doit permettre à l'équipe politique et au conseil d'administration de suivre la réalisation des objectifs présentés dans le cadre du contrat quinquennal.

Ainsi, ce rapport se décline autour du contrat d'établissement signé avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) pour la période 2016-2021 qui poursuit 3 objectifs principaux :

- Un nouveau modèle de gouvernance ;
- Une offre de Formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité ;
- Une stratégie recherche en SHS basée sur le partenariat.

Pour ce faire, le rapport annuel de performance proposé se compose :

- **des indicateurs contractualisés avec le MENESR** qui sont de deux ordres : **les indicateurs communs à l'ensemble des établissements (IC) et ceux spécifiques à notre établissement (IS) ;**
- **des indicateurs propres**, élaborés et proposés par l'établissement afin de suivre et mesurer l'atteinte d'objectifs internes.

INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages	Cibles RAP 19	Cibles RAP 20
IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans	30-31	✓	→
IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans	30-31	✓	→
IC 3 – Réussite en Master en 2 ans	32	↘	→
IC 4 – Réussite en doctorat	46-46	↘	↘
IC 5 – Insertion professionnelle	36-37	↗	↘
IC 6 – Évaluation des formations et des enseignements	33-34	→	→
IC 7 – Développement de la formation continue	40	↗	↘
IC 8 – Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR	20-21	-	-
<i>Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante</i>	20-21	↗	→
<i>Mesure des usages virtuels des bibliothèques</i>	21	✓	✓
PILOTAGE	Pages	Cibles RAP 19	
IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision	6-7	✓	↘
IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public	10	↘	↘
IC 11 – Pilotage financier	11 à 13	→	→
IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers	19	→	→
IC 13 – Taux d'occupation des locaux	14	↗	-
IC 14 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières	15	→	-
INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'ETABLISSEMENT	Pages	Cibles RAP 19	
IS 1 – Insertion professionnelle des docteurs	46	✓	↘
IS 2 – Relations Internationales	24-25	→	→
IS 3 – Part du budget recherche issue de financements sur projets	44	↗	→
IS 4 – Mesure des évolutions des surfaces immobilières en avis défavorables des commissions de sécurité (en m ²)	16-17	↘	-
IS 5 – Mesure des évolutions de surfaces immobilières en matière d'accessibilité aux personnes handicapées (en m ²)	17	↗	-
STRATEGIE ET GOUVERNANCE	Pages	Cibles RAP 19	
Taux d'occupation des emplois	7-8	✓	✓
Nombre de composantes faisant l'objet d'un projet de service	8	↗	↘
Santé et qualité de vie au travail	8-9	↘	→
Montant des financements IDEX	18	↘	✗

Focus sur la Documentation	Pages	Cibles RAP 19	
Variation des horaires d'ouverture du SCD	22	✓	✓
Achat moyen de documents par personnes	22	→	→
Focus sur l'International	Pages	Cibles RAP 19	
Part d'étudiants étrangers	23	✓	✓
Nombre d'étudiants en mobilité	25-26	→	↘
Nombre de diplômés internationaux	26-27	→	✓
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers	27	✓	↘
Présence dans les programmes européens	28	→	✓
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelles	28	↘	↗
STRATEGIE DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Pages	Cibles RAP 19	
Taux de couverture de l'offre de formation	29	→	↘
Mentions en master	30	✓	✓
Nombre de réorientations	35	↗	↘
Qualité de l'insertion professionnelle	38	↗	✓
Nombre de diplômés concernés par l'apprentissage	39	→	✓
Taux de réussite des apprentis	39	✓	→
Nombre de stagiaires	41	✓	↘
Taux de réussite des stagiaires	42	→	✓
Activité générée par les pôles d'attractivité	43	✕	✕
Nombre de contrats de recherche	44	↘	✓
Financement des doctorants	47	→	✓
Part des intervenants dans la formation selon leur origine	48	-	-
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM dans les publications des PUB	49	✓	↘
Publications déposées sur les archives ouvertes	50 à 52	✓	✓

Légende

Évolution du réalisé N par rapport à N-1

- ✓ Cible atteinte
- ↗ Variation à la hausse supérieure à 5%
- Variation à la hausse ou à la baisse inférieure 5%
- ↘ Variation à la baisse supérieure à 5%
- ✕ Abandon ou période d'analyse terminée
- Non déterminé ou sans objet

Situation par rapport à la cible

- Écart compris en 0% et 5%
- Écart compris en 5% et 10%
- Écart supérieur à 10%

I. Stratégie et Gouvernance : un nouveau modèle de gouvernance

- **Jalon N°1 : Gouvernance et pilotage : mise en œuvre du schéma directeur numérique**
- **Jalon N°2 : Mise en place d'une démarche qualité et d'une comptabilité analytique**
- **Jalon N°3 : Construction d'un schéma directeur immobilier**
- **Jalon N°4 : Mise en place d'un schéma directeur des Ressources humaines**

Les schémas directeurs précédemment adoptés lors du 8 juin 2018 pour le Handicap et du 24 mars 2016 pour le Numérique sont entrés dans une phase opérationnelle.

Le schéma directeur immobilier et aménagement (SDIA) et le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), qui a reçu un avis positif des tutelles, ont été approuvés par délibération du CA en janvier 2020.

L'année 2019 a permis d'élaborer une feuille de route qui devait déboucher sur un schéma directeur des Ressources Humaines (élaboration d'un document stratégique identifiant les axes de travail et consultation de cabinets d'études en décembre 2018 pour accompagner la démarche). Ce chantier n'a pu être mené à son terme.

Le travail relatif aux lignes directrices de gestion prévues par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 est entamé depuis 2020 et devrait aboutir au printemps 2021.

1. La gouvernance gagnera en opérationnalité

- **L'approfondissement des dispositifs de consultation et la relance du dialogue social**

Démocratie délibérative, transparence et subsidiarité sont les trois axes de la nouvelle équipe présidentielle, arrivée aux fonctions au printemps 2020. Elle se donne pour mission d'améliorer la transparence de fonctionnement des instances centrales. En amont des séances des instances, un accès aux documents de travail et aux ordres du jour est facilité pour l'ensemble de la communauté, afin que les représentants élus puissent être sollicités par leurs collègues sur les questions qui les intéressent.

En outre, la nouvelle équipe présidentielle se fixe comme objectif de développer une collaboration plus étroite entre direction de l'établissement et directions des composantes. La voix des composantes doit être mieux écoutée et prise en compte. Des rencontres plus régulières avec les composantes permettent une diffusion de l'information plus fluide et plus précise. Les collègues concernés par telle ou telle question doivent être systématiquement impliqués dans les discussions, afin que les expertises soient reconnues partout où elles se trouvent. Par ailleurs, le principe de subsidiarité dans la prise de décision doit être déployé partout où cela est possible.

L'équipe politique en formation restreinte se réunit *a minima* une fois par semaine et, en formation élargie, à l'ensemble des vice-présidents délégués et chargés de mission toutes les semaines.

- **L'affirmation d'une administration associée à l'élaboration du contrat stratégique de l'établissement et garante de sa mise en œuvre**

Force de conseil et d'aide à la décision, la direction administrative et les chefs de service accompagnent l'équipe présidentielle dans son rôle stratégique. Ils sont tout particulièrement chargés de la mise en œuvre, avec le référent politique du secteur, du Contrat stratégique de l'établissement.

L'équipe de direction a lancé en octobre 2017 une réunion des chefs de services avec les référents politiques du secteur pour présenter les projets de l'année en lien avec le projet d'établissement. L'état des lieux de la DGS a été présenté au printemps 2020 à la nouvelle équipe présidentielle ainsi qu'une proposition de projet d'administration en lien avec la nouvelle stratégie de l'établissement. À la rentrée 2020, un tableau de bord des projets stratégiques 2020-21 a été co-construit, avec l'équipe administrative et l'équipe politique restreinte. En outre, la DGS réunit le collège restreint des chefs de service (équipe de direction administrative) toutes les semaines pour assurer le suivi des différents dossiers transversaux et le collège plénier tous les deux mois.

Une réunion hebdomadaire réunit l'équipe politique restreinte, la DGS et la DGSA. Des chefs de service sont invités au regard des dossiers traités.

2. La qualité au cœur des services

La mise en œuvre des missions doit s'inscrire dans cette démarche permanente de qualité de service public, en alliant les critères de performance et d'efficacité. L'établissement se dote de ce fait d'outils de suivi et d'indicateurs lui offrant une vue globale sur son fonctionnement, afin d'assurer de manière optimale cette gestion. Dans cette perspective la qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations RH.

IC 9	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : BILAN ET PRÉVISION	Université Bordeaux Montaigne
------	---	-------------------------------

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021 ***
Maîtres de conférences	Effectifs*	2/14	4/10	2/6	0/1	ND	2/9	1/5	
	%**	14%	40%	33%	0%	ND	22%	20%	45%
Professeurs des universités	Effectifs*	5/10	3/5	2/5	1	ND	1/3	1/2	
	%**	50%	60%	40%	100%	ND	33%	50%	48%

* recrutement interne.

** recrutement interne / (recrutement total *100).

*** données cumulées sur la période contractuelle.

Endorecrutement total des enseignants-chercheurs

		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021 ***
Endorecrutement total des enseignants- chercheurs	Effectifs	7/24	7/15	4/11	2/3	ND	3/12	2/7	
	%	29,2%	46,7%	36,4%	66%	ND	25%	29%	46,4%

Tableau inséré par l'UBM. En 2020, sur 12 postes d'enseignants-chercheurs, 3 ont été pourvus par un individu diplômé au sein de l'université.

- **Éléments de réalisation** : La part d'endorecrutement diminue en 2020 pour l'université, qui a ouvert plus de recrutements cette année par rapport à la précédente. Sur les 12 postes ouverts, 3 ont conduit à un endorecrutement, dont 2 postes étaient prévus dans le cadre de parcours de carrière.

Leviers d'action

Le taux d'endorecrutement au niveau de l'établissement est relativement en deçà de la moyenne nationale pour les PR (47,5% contre 44,6%) sur la période 2008 à 2013, et sensiblement supérieur à la moyenne nationale pour les MCF (29,9% contre 21,8%). L'objectif d'augmentation de l'exo-recrutement n'est pas toujours pertinent compte tenu de l'indépendance et de la souveraineté des comités de sélection et des jurys de concours.

Il est de plus très volatil en raison des faibles effectifs.

TAUX D'OCCUPATION DES EMPLOIS D'ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS PAR DES TITULAIRES ET DE BIATSS PAR DES TITULAIRES

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Taux d'occupation des emplois d'enseignants et EC par des titulaires	93%	92%	92%	94%	96%	92%	92%	92%
Taux d'occupation des emplois de biatss par des titulaires	97%	97%	98%	97%	95%	97%	97%	97%

- **Éléments de réalisation** : Le taux d'occupation des emplois d'enseignants, comme celui des BIATSS, ont atteint leur cible. Le taux d'occupation des emplois de titulaires BIATSS reste très élevé, par rapport aux prévisions attendues. En effet, peu d'emplois de titulaires sont dévolus à l'Université ; ce qui conduit à avoir un ratio titulaires/contractuels très important : 60 % de titulaires et 40 % de contractuels. Ce pourcentage est très élevé par rapport aux autres universités. L'établissement n'a pas gelé de postes de BIATSS dans la campagne d'emplois 2020 afin d'assurer un taux de titulaires stable. On constate également un faible nombre de départs en retraite. Carrières incomplètes, faiblesse du montant de la pension sont les principales raisons qui conduisent les agents à poursuivre leur activité souvent jusqu'à la limite d'âge de 67 ans, voire au-delà.

Leviers d'action

Trouver un équilibre entre l'ouverture de concours pour titulariser des agents contractuels et proposer des parcours de carrières aux agents titulaires (endo-recrutement).

NOMBRE DE COMPOSANTES FAISANT L'OBJET D'UN PROJET DE SERVICE

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Nbe de composantes faisant l'objet d'un projet de service	2/6	2/6	3/6	5/6	6/6	0/6	6/6	6/6

Précisions

2018 : UFR Humanités, Langues et civilisations, Sciences des territoires et de la communication.

2019 : IJBA, IUT.

- ➔ **Éléments de réalisation** : L'année 2020, marquée par un changement d'équipe politique, a permis de mener une réflexion sur cet outil. La mise en place de projets de service sera relancée au printemps pour l'ensemble des 6 composantes afin d'atteindre l'objectif fixé.

Commentaire de l'établissement

Une réflexion a été menée en 2020 sur l'utilisation de cet outil, qui sera réorienté vers un dispositif global de dialogue avec les composantes dans le cadre de l'élaboration du budget.

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Absences au travail (%)*	10,5%	11,6%	11,6%	10,5%	10,6%	9%	9%
dont arrêt maladie	8%	8,8%	8,6%	8%	9%	7%	7%
dont arrêt congé maternité	2%	2,8%	1,4%		1,6%		

*Calcul : Nombre total de journées d'absence/ effectif mensuel moyen*100.

Précisions : périmètre : maladie ordinaire, longue maladie, grave maladie, longue durée - la maternité, la pathologie, le congé paternité, l'absence pour garde d'enfant malade - les accidents de trajet, de service et du travail.

À noter : Les gardes d'enfant et la paternité ne sont pas des arrêts maladie, les absences pour accident travail/trajet sont aussi à part.

- ➔ **Éléments de réalisation** : L'année 2019-2020 a été profondément perturbée par la crise sanitaire au second semestre. Les cours ont eu lieu très majoritairement en visioconférence et le télétravail a été généralisé pour la quasi-totalité des personnels BIATSS. La gestion de la crise a été prioritaire, entraînant un report de mise en œuvre des actions en cours ou en projet.

L'établissement a mis en place un retour progressif sur site dès la mi-mai 2020 et a fait un effort considérable pour que les personnels soient équipés au mieux afin d'anticiper le 2^e confinement qui s'annonçait. Une enquête a été menée auprès de tous les personnels afin d'évaluer les effets du confinement, du télétravail, de l'isolement, etc. Les résultats ont montré que globalement les personnels ont été plutôt à l'aise avec le télétravail imposé brutalement, souvent en mode dégradé au début faute d'équipements suffisants pour tous, et ont plutôt bien vécu le premier confinement. La plupart des missions de l'Université ont pu néanmoins être réalisées et l'absentéisme est resté stable, un peu en baisse chez les BIATSS mais un peu plus élevé chez les enseignants.

Leviers d'action

Une vice-présidence Vie universitaire et Qualité de vie au travail a été créée en juin 2020. Parmi ses objectifs figurent :

- L'élaboration d'un plan d'action pour mettre l'établissement en conformité avec le rapport Santé et Sécurité au travail ;
- La création d'un groupe de prévention des risques psychosociaux de niveau 1 et 2 ;
- La communication sur les activités de la cellule de veille contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes, homophobes et transphobes.

D'autres actions ont été menées ou sont en cours :

- Création de la cellule de veille sociale ;
- Création de la DIVEC pour les étudiants et les personnels ;
- Mise en place formalisée de la GPEEC ;
- Déploiement du télétravail à l'ensemble des agents Biatss à la rentrée 2020-21.

3. Une dynamique de financement à renforcer et à sécuriser

L'établissement souhaite maîtriser l'exécution générale du budget et en faire un instrument de sa politique globale. Il souhaite dynamiser les financements et s'inscrire dans une démarche qualité, basée sur le développement de la comptabilité analytique. Sur le plan budgétaire, une démarche d'évaluation des actions et d'audit sera renforcée en poursuivant le développement du contrôle interne.

Le défi est de maintenir un équilibre financier par la mise en place d'un programme de maîtrise de dépenses structurelles, accompagné parallèlement de l'élaboration de plans d'actions afin d'accroître les ressources propres.

Cet indicateur assure une visibilité de l'évolution des ressources propres encaissables que l'établissement souhaite développer, notamment via la formation continue, l'apprentissage, les prestations et projets de recherche. Les objectifs d'augmentation des ressources propres seront adaptés au contexte sanitaire de la pandémie de COVID.

IC 10	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES (hors subventions pour charges de service public)	Université Bordeaux Montaigne
--------------	--	--------------------------------------

	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Prévision 2020	Situation 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Droits d'inscription (1)	2 123 317	1 883 867	2 099 4823	1 882 614	1 771 702	2 212 791	1 927 328	2 000 000
Formation continue, droits propres et VAE (2)	1 497 583	1 863 018	2 070 185	2 220 928	2 447 167	1 553 397	2 410 396	2 000 000
Taxe d'apprentissage (3)	252 500	312 106	349 042	288 000	82 000	58 883	15 000	500 000
Contrats et prestations de recherche (4)		361 920	199 370	80 526	108 880	118 452	78 140	250 000
ANR investissements d'avenir (74411)	1 175 194	2 076 047	1 587 704	937 429	879 020	959 849	54 100	1 500 000
ANR hors investissement d'avenir (74412)	194 818	189 250	318 795	239 923	341 324	285 219	347 398	300 000
<i>Hors ANR (704 – 705 – 7062 – 751)</i>	367 352	327 177	319 918	271 290	280 129	247 488	293 543	300 000
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	3 897 972	5 700 485	2 587 396	4 578 882	9 342 347	4 633 340	6 803 266	2 000 000
Régions (7442)	711 927	3 526 251	942 386	1 530 121	2 901 047	1 120 291	1 305 188	1 000 000
<i>Union européenne (7446)</i>	635 962	665 766	604 268	18 908	456 359	783 531	165 198	700 000
<i>Autres (7418 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 7488)</i>	2 550 083	1 508 469	1 040 742	3029852	5 984 941	2 729 518	5 332 880	3 200 000
Dons et legs des fondations (6)	75 000	0	0	0	0	0	0	
Produits exceptionnels (7)	0	0	0	0	0	0	0	
Autres ressources propres (8)	1 995 800	2 470 947	2 855 789	3 304 473	3 696 863	3 479 501	3 238 389	2 000 000
TOTAL	11 504 536	15 184 817	12 387 681	13 804 065	18 949 431	13 548 922	15 167 561	13 750 000

Remarques : Changement de périmètre entre le budget sous forme RGCP et GBCP, la présentation ici n'est qu'en format GBCP (les droits du DEFLE - C2I - CLES-CLUB sont comptabilisés en 2016 en droits d'inscription et en 2017 en diplôme propre, ce qui explique la forte diminution des Droits d'inscription malgré une augmentation du nombre d'étudiants). De plus, les cibles 2021, qui avaient été fixées au vu des données de l'exercice 2015, ont été ajustées suite aux changements de périmètre observés en 2016.

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

Éléments de réalisation : Le point le plus notable de 2020 est la chute des recettes de formation continue et droits propres en raison de la crise sanitaire. Les autres écarts entre prévision du BI et exécution proviennent des décalages d'encaissement sur les subventions de financement de travaux (réhabilitation du pôle archéologie, bâtiment H et CLEFF) qui ont pris du retard également en raison de la crise sanitaire.

Leviers d'action

- Développer des réponses à des appels à projets et à des appels à manifestation d'intérêt, notamment dans le cadre du plan de relance ;
- Rechercher de mécénats ;
- Louer les locaux.

I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Actions prévues	Situation 2016*	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Prévision 2020	Situation 2020	Prévision 2021	Cible 2021
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement 98,10%	Fonctionnement 96,51%	Fonctionnement 97,88%	Fonctionnement 97,01 %	Fonctionnement 98%	Fonctionnement 87,63%	Fonctionnement 98%	Fonctionnement 98%
	Investissement 81,04 %	Investissement 71,83 %	Investissement 81,92 %	Investissement 82,25%	Investissement 90%	Investissement 86,28%	Investissement 90%	Investissement 90%
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	1	1	1	1	1	1	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	1	1	1	1	2	2	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%).	1	1	1	1	1	1	1	2

* situation le 31/12/2016, sur la base des CP.

- **Éléments de réalisation** : La relative stabilité du calendrier budgétaire (comportant un BR2 2020 ainsi qu'un budget initial 2021 simultanés) a permis de capitaliser sur des processus et méthodes de projection mis en place en 2019. Le positionnement du BR2 permet ainsi de travailler plus sereinement à l'actualisation du point de chute de l'exercice en cours ; ceci constituant par ailleurs la première étape de l'élaboration du budget initial N+1. Sur un plan technique, aucun changement significatif mais une réplique des processus déjà existants : que l'on se positionne au sein de la CAP ou dans le cadre des échanges CAP/DRH et CAP/DAF. Après plusieurs années marquées par des changements de pratique (calendrier budgétaire), cette stabilité s'est avérée bénéfique à tous points de vue.

Sur l'investissement, le taux d'exécution est en progression (86,28% et même 88,30% si l'on ne prend que les opérations pluriannuelles). Le taux d'exécution de la masse salariale est descendu légèrement en dessous de 99% mais surtout en raison de la crise sanitaire (décalage de certains recrutements). La marge d'amélioration reste positionnée sur le fonctionnement (87,63%) mais la structure budgétaire de l'établissement (éparpillement des CRB) et l'absence de spécialisation du pilotage financier expliquent ce taux qui est en recul par rapport à 2019.

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable

Actions prévues	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Prévision 2020	Situation 2020	Prévision 2021	Cible 2021
1 - Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	1	1	1	1	1	1	2
2 - Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	1	1	1	1	1	1	2

Précisions : Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus :

Objectif I -1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.

Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote.

0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi,

1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel,

2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels.

- **Éléments de réalisation** : L'établissement, grâce au recrutement d'une analyste, est en train de se doter d'outils de pilotage et de suivi plus performants grâce à l'utilisation de Business Object (BO). Parallèlement, une réflexion est lancée autour d'un SI décisionnel qui permettra d'agrèger le travail de beaucoup de services. Enfin, un groupe de travail est à l'œuvre pour construire un calendrier budgétaire intégrant les différentes facettes de la vie de l'établissement.

Commentaire de l'établissement

Le logiciel Neptune a été mis en production en 2020 mais il existe des persistance de défaillance dans son évolution. L'outil ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins attendus.

Leviers d'action

- Développer le contrôle interne budgétaire ;
- Améliorer le rythme d'exécution des dépenses ;
- Améliorer la méthodologie d'ouverture des crédits en précisant l'estimation des besoins et en développant le suivi des projets ;
- La période 2016-2020 doit permettre, conformément au plan d'action du contrôle interne comptable et financier (CICF) adopté par le Conseil d'administration (CA), de :
 - Poursuivre les travaux de rapprochement inventaire physique/inventaire comptable pour tous les biens inscrits à l'actif en désignant des responsables par composante et en les sensibilisant au nécessaire suivi des biens ;
 - Disposer de valorisation documentée par la Direction de l'immobilier de l'Etat des biens mis à notre disposition ;
 - Disposer d'un logiciel de suivi des stocks permettant de fiabiliser les procédures de valorisation adoptées ;
- Optimiser l'utilisation des crédits par la poursuite des actions de programmation et de reprogrammation en maille infra et pluri-annuelles ; Augmenter la fréquence des dialogues de gestion, afin d'anticiper les besoins avec les ordonnateurs des centres de responsabilités budgétaires et des responsables financiers formés et professionnalisés. Ces CRB devront gérer une masse suffisante de crédits permettant de réaliser de la fongibilité. Les compétences relatives au pilotage budgétaire doivent être renforcées et les référents CRB doivent être accompagnés ;
- Identifier un fond de roulement mobilisable en lien avec le plan pluriannuel d'investissement ;
- Développer des outils de pilotage plus performants, créer un univers BO/Gestion Financière et Comptable et développer l'automatisation des requêtes.

Commentaire de l'établissement

Il existe un référent du contrôle interne (CI) depuis 2013 au sein de l'établissement, la cartographie des risques et le plan d'action sont présentés au CA. Par ailleurs un réseau de référents a été désigné et le CI intègre un volet budgétaire et numérique depuis 2015-2016.

4. Vers une amélioration globale de la qualité du patrimoine

Le Schéma Directeur Immobilier de l'UBM a été voté en janvier 2020. Il concrétise la stratégie immobilière de l'université au sein du site bordelais, dans le contexte de la mise en œuvre opérationnelle de l'Opération Campus.

IC 13	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	Université Bordeaux Montaigne
-------	------------------------------	----------------------------------

Taux d'occupation réel des locaux	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020*	Prévision 2021*	Cible 2021
Amphithéâtres	98%	99%	99%	103%	110%	N.D	N.D	98%
Salles banalisées	79%	85%	90%	87%	90%	N.D	N.D	90%
Total	84%	86%	91%	92%	96%	N.D	N.D	92%

*Non déterminé.

Leviers d'action

- Opération Campus et optimisation de l'organisation des espaces ;
- Projet d'extension de l'amplitude annuelle des enseignements dans le CQ 2021/2025 ;
- Démarche de lissage des enseignements sur l'ensemble de la semaine ;
- Projets d'extension des bâtiments à usage pédagogique.

Commentaire de l'établissement

L'établissement, dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement, a étudié et défini une stratégie d'amélioration du taux d'occupation des locaux. L'établissement a mis en œuvre le lissage des activités pédagogiques sur l'ensemble de la semaine, du lundi matin au vendredi soir. Parallèlement, l'établissement a développé une stratégie d'amélioration des espaces de vie.

Années	Situation existante	Objectifs		
	m ² existants	Objectifs prévisionnels de m ² libérés	Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²)
2016	70 733	0	108	70 841
2017	70 841	0	0	70 841
2018	70 841	0	0	70 841
2019	70 841	0	0	70 841
2020 (prévision)	70 841	0	96	70 937
2020*	N.D	N.D	N.D	N.D
2021 (prévision)*	N.D	N.D	N.D	N.D
Soldes		0	1 646	72 379
Évolution des m ² à l'issue du contrat	72 379	0	1 646	

*Non déterminé.

Précisions

Par m² libérés on entend les surfaces inutilisées qui ne sont plus occupées par une activité de l'établissement, les surfaces remises aux domaines cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou vouées à la démolition.

Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Commentaire de l'établissement

L'établissement ne loue aucun espace mais utilise le site d'Agen géré par l'université de Bordeaux en participant aux charges de fonctionnement.

En 2016, les 108 m² créés correspondent à une extension de la nouvelle maison de la recherche pour disposer d'une salle des thèses et de colloques à l'échelle de l'établissement.

En 2021, les 1 442 m² correspondent à l'extension du bâtiment DEFLE par la création d'une cité des langues étrangères, du français et de la francophonie dans le cadre d'une opération CPER (1 292 m²) et d'extensions de la maison de l'archéologie et de l'archéopôle dans le cadre de l'opération isolée de l'opération campus de requalification du pôle archéologie (150 m²).

En outre, un modulaire de 115 m² sera installé pour améliorer l'espace d'accueil des étudiants.

	Établissements recevant du public – ERP		Avis favorables (1)		Avis défavorables (2)		ERP sans avis	
	Nb. d'ERP	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'avis	SHON correspondante	Nb. d'ERP	SHON correspondante
Situation 2015-16	31	56 735	24	46 131	5	6 769	2	4 367
Situation 2016-17	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2017-18	34	58 968	28	49 116	4	5 421	2	4 431
Situation 2018-19	34	58 968	4	15 522	28	39 015	2	4 431
Prévision 2019-20	34	58 968	4	15 522	28	39 015	2	4 431
Situation 2019-20*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Prévision 2020-21*	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D
Situation projetée en 2021	34	58 968	4	15522	28	39015	2	4 431

*Non déterminé.

Leviers d'actions

- Renforcer les moyens humains spécifiques à la sécurité, rédiger et mettre en place les procédures demandées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours 33 (SDIS) ;
- Remplacer le Système de Sécurité Incendie (SSI) et effectuer les travaux de mise en sécurité notamment dans le cadre de la tranche 2 de l'opération campus dont les travaux sont en cours.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière : 55% des surfaces bâties sont dans un état de vétusté important et 66% des surfaces ERP sont en avis défavorable d'exploitation par la commission de sécurité (dont 56% correspondant à l'ERP de 1^{ère} catégorie depuis mars 2019).

Les différentes opérations CPER et liées à l'OP Campus vont permettre à l'établissement de lever des avis défavorables d'exploitation de la commission de sécurité :

- Requalification du bâtiment K (CPER livraison 2017)
- Requalification du bâtiment H (CPER livraison 2021)
- Mise en sécurité des bâtiments L et M, Amphithéâtres 1 et 2 et Cirot/Renouard (OP Campus livraison début 2023).

IS 5	MESURE DES ÉVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIÈRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES (en m ²)	Université Bordeaux Montaigne
------	---	----------------------------------

Situation de l'établissement au regard de la réglementation¹ en matière d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre bâti

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Prévision 2019-20	Situation 2019-20*	Prévision 2020-21*	Situation 2021 (Ad'AP)
Total surface bâtie accessible depuis l'extérieur et à l'intérieur des locaux (en m ² SHON)	19 938	21 145	21 145	21 479	N.D	N.D	57 985
Nb de bâtiments totalement accessibles depuis l'extérieur (cheminement accessible) et à l'intérieur des locaux (configuration interne conforme)	13	15	6	7	N.D	N.D	35
Nb de bâtiments partiellement accessibles : cheminement extérieur accessible mais locaux non conformes	19	17	6	6	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments partiellement accessibles : locaux conformes mais cheminement extérieur non accessible	2	2	4	4	N.D	N.D	0
Nb de bâtiments non conformes : accessibles ni depuis l'extérieur, ni à l'intérieur des locaux	0	0	19	18	N.D	N.D	0

*Non déterminé.

Commentaire de l'établissement

Selon la dernière enquête immobilière, seulement 37 % des surfaces sont accessibles au regard de la loi Handicap.

L'université a remis un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) en 2015, approuvé en février 2016, qui fixe les échéances de mise en accessibilité des bâtiments, à l'extérieur depuis la place de parking ou l'arrêt de transport en commun le plus proche jusqu'à l'intérieur des bâtiments classés comme ERP. Cette mise en accessibilité se réalisera majoritairement par les opérations CPER précitées ainsi que l'Opération campus. Un des projets majeurs que l'université devra mener sera la signalétique extérieure et intérieure.

¹ Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public - ERP, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation modifiant le code de la construction et de l'habitation, pris en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

5. Un partenariat concerté sur le site bordelais et néo-aquitain

Le contrat quinquennal prévoyait que l'établissement participe activement à l'affirmation du rôle de la COMUE. Celle-ci, dissoute le 31 mars 2020, a été remplacée par la convention de coordination territoriale (CCT) regroupant 7 établissements d'enseignement supérieur du site néo-aquitain.

Dans le cadre de cette convention, l'Université Bordeaux Montaigne est en charge de coordonner plusieurs actions communes :

- La réalisation d'études relatives aux conditions de vie et d'études des étudiants au niveau territorial afin de mieux accompagner ces derniers dans leur diversité, avec une attention particulière à la problématique du logement étudiant ;
- La réalisation d'actions en faveur du développement de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la production de ressources pédagogiques numériques ;
- La conception et la mise en œuvre d'action au titre de la politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants migrants.

Par ailleurs, l'université Bordeaux Montaigne porte un projet global opérationnel de développement des langues et s'investit activement sur le site bordelais.

« L'UBM veille à équilibrer et dynamiser les relations avec l'Université de Bordeaux dans la gestion des dossiers inter-établissements ou des relations bilatérales UBx/UBM. »

Les conventions qui régissent les relations inter-universitaires entre les deux universités, arrivées à échéance fin 2020, ont été prolongées de 6 mois en raison de la crise sanitaire. Elles seront toutes renégociées dans le courant de l'année 2021.

▪ Focus sur l'IDEX

MONTANT DES FINANCEMENTS IDEX		Université Bordeaux Montaigne				
	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Cible 2019*
Montant des financements idex recherche (€)	1 294 918	1 440 071	2 070 047	1 524 365	1 235 944	1 790 000
Montant des financements idex formation (€)	7 982	-	6 000	63 339	146 244	50 000

*Fin du Labex en 2019.

Commentaire de l'établissement

Malgré la fin de cet IDEX, les coopérations avec les opérateurs du site bordelais se poursuivent.

- Focus sur la gouvernance des actions numériques et un partenariat clarifié avec l'université de Bordeaux

IC 12	PILOTAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMÉRIQUES AUX USAGERS	Université Bordeaux Montaigne
-------	--	-------------------------------

Thèmes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
1 - La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	3	4	4	4	4	4	3
2 - Le système d'information et les services numériques	3	3	3	3	3	3	3	4
3 - Le numérique au service de la formation des étudiants	3	3	3	3	3	3	3	4
4 - La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	2	3	3	3	3	3	3
5 - Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	2	2	2	2	2	2	2	3
6 - La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	3	3	3	3	3	3	3	4

Les critères de l'auto-évaluation pour les indicateurs ci-dessus (Cote chiffrée de 0 à 5)

0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.
1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.
2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.
3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.
4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.
5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.

Leviers d'action

- Élaborer un schéma directeur du numérique en 2016 ;
- Réaliser une cartographie applicative et schéma d'interopérabilité ;
- Repenser la gouvernance du numérique, avec création de comités thématiques et meilleure intégration à la gouvernance de l'établissement ;
- Réaliser un contrat de service (élaboration et réalisation de projets pluriannuels) ;
- Réaliser une cartographie à jour des processus métiers de l'établissement et extension de la couverture applicative aux domaines insuffisamment couverts ;
- Démarrer la réflexion sur la réalisation d'un système d'information décisionnel ;
- Construire un "bâtiment du numérique" et ses home studios ;
- Accompagner des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques numériques.

Commentaire de l'établissement

Le manque de moyens financiers et humains de la DSIN obère la réalisation des objectifs prévisionnels dans les délais annoncés.

Focus sur la Documentation

IC 8	ACCÈS AUX SERVICES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'ESR	Université Bordeaux Montaigne
------	---	----------------------------------

La fonction documentation de l'Université s'appuie sur un service commun, auquel sont confiés 3 objectifs à atteindre à l'horizon 2021.

- Proposer une formation hybride à tous les niveaux,
- Valoriser les données de production numérique,
- Proposer un nouveau modèle d'espaces de bibliothèque.

Précisions : Les politiques menées par les services documentaires en faveur d'une amélioration de l'accueil (adaptation des horaires d'ouverture, gestion des places de travail) devraient permettre d'absorber les effectifs d'étudiants supplémentaires en maintenant leur fréquentation individuelle.

En raison du volume croissant de documentation électronique et de l'évolution des pratiques, le nombre de consultations des collections numériques devrait connaître une progression plus rapide que celle du nombre d'utilisateurs.

Pour les deux sous-indicateurs, les prévisions et la cible des numérateurs et des dénominateurs ont été dissociées :

- les prévisions des deux numérateurs ont été calculées par régression linéaire, basée sur les valeurs connues pour les années 2011 à 2013,
- les prévisions d'étudiants inscrits à l'université s'appuient sur les projections calculées par le département des études statistiques du ministère,
- le nombre d'enseignants-chercheurs a été laissé à son niveau de 2014 pour le reste de la période.

Sous indicateur 1 : « Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante »

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Prévision 2019-20	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre d'entrées annuelles	775 448	730 587	737 670	837 727	800 000	768 435	200 000	820 000
Nombre d'étudiants	14 995	14 499	15 485	15 823	15 690	15 657	15 800	
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	51,7%	50,4%	47,6%	53%	51%	49%	13%	54,7%

- **Éléments de réalisation :** Les conséquences du décalage du chantier immobilier et les prémices de la crise sanitaire marquent le début d'un recul de la fréquentation qui traduit, au-delà des éléments conjoncturels, l'inadéquation de la répartition des espaces documentaires, la vétusté induisant des difficultés d'exploitation et une structure des emplois inadaptée en regard.

Leviers d'action

- Développer l'offre numérique ;
- Renforcer la communication et la médiation auprès des différents publics ;
- Chantiers immobiliers de l'Opération Campus (qualité et diversification de l'accueil).

Commentaire de l'établissement

Ce constat de recul sera encore plus marqué dans le bilan de la prochaine année qui cumulera la coexistence avec un chantier immobilier en site occupé.

Sous indicateur 2 : « Mesure des usages virtuels des bibliothèques »

	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Prévision 2019-20	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Consultation des ressources numériques	537 708	646 434	685 218	700 000	1 020 538	1 100 000	650 000
Nombre d'étudiants	14 499	15 485	15 823	15 690	15 657	15 800	
Nombre d'enseignants-chercheurs	407	402	403	403	395	390	
Nombre de consultations par usager	36,1%	41%	42%	43%	64%	68%	42%

- **Éléments de réalisation** : Le taux de consultation a atteint et largement dépassé sa cible. Le maintien des niveaux d'achats documentaires de l'établissement, comprenant un axe d'enrichissement via des achats pérennes plutôt que le seul recours aux abonnements, garantit le niveau d'une offre qui bénéficie de l'audience donnée par une stratégie de dissémination continue (refonte du catalogue, modules de recherche LeanLibrary, formations inscrites dans les maquettes).

Leviers d'action

- Mettre en place une politique science ouverte d'accès favorisant les publications scientifiques de l'établissement ;
- Intégrer le réseau du groupement d'intérêt scientifique CollEx Persée ;
- Intégrer les niveaux d'achats documentaires au dialogue des moyens au niveau établissement.

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne a connu une très forte progression de ses usages numériques, multipliés par 5 depuis 2009. Au regard de cette augmentation, il faudra suivre avec attention la fréquentation physique en parallèle du développement des consultations numériques sur les prochaines années. À signaler, les problèmes récurrents d'exploitation des locaux (nombre trop élevé d'implantations et état de dégradation). Il convient également de garder à l'esprit le maintien des usages de l'imprimé rendu nécessaire par l'état de l'édition comme par la pratique dans les disciplines de l'établissement : arts, lettres, langues et sciences humaines. Par ailleurs, la mesure des données d'usages du numérique reste délicate à attester pleinement. Ces derniers, si l'on considère le seul indicateur du prêt, ont retrouvé en 2014-2015 leur niveau de 2009 du fait d'un travail soutenu sur la qualité et la valorisation des collections. Forte de cette approche quantitative, l'université a débuté en 2017-2018 un travail basé sur une approche qualitative des usages (analyse de logs de connexion par authentification) afin de mieux cerner les différents publics du numérique. Il convient d'appréhender ces usages dans un contexte numérique qui introduit une relation de concurrence / complémentarité croissante des outils documentaires avec les ressources libres, payantes ou illégales, disponibles sur un web en croissance constante. L'hybridation des formations doit également pouvoir se traduire par le lien entre pédagogie et documentation afin de rapprocher l'offre du lieu numérique où se crée la relation pédagogique (travail d'intégration à l'espace d'apprentissage).

VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD

 Université Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Prévision 2019-20	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires (Vd en heures)	56	56	56	56	56	56	67	56
Amplitude horaire d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires à l'échéance du contrat (Va en heures)	72	72	72	72	72	72	72	72
Variation (Va-Vd en heures)	16	16	16	16	16	16	5	16

- **Éléments de réalisation** : La situation n'a pas pu évoluer du fait de la combinaison entre une préparation retardée du chantier de l'opération Campus et le début de la crise sanitaire.

Commentaire de l'établissement

Le constat vécu d'une sous dotation en moyens pour maintenir un niveau minimum de qualité de service durant le chantier immobilier a été masqué par les effets du début de la crise sanitaire. Ceci étant, cette analyse garde toute son acuité dans le contexte d'une opération immobilière de grande ampleur aux moyens limités pour lesquels il a fallu faire des choix difficiles.

ACHAT MOYEN DE DOCUMENTS PAR PERSONNE

 Université Bordeaux
Montaigne

	Situation 2015-16	Situation 2016-17	Situation 2017-18	Situation 2018-19	Prévision 2019-20	Situation 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Dépenses moyennes par étudiant	35,0 €	40,4	36,7 €	37 €	37,9 €*	37,7 €	35,9 €	45,0 €

- **Éléments de réalisation** : La situation 2019-20 enregistre une légère augmentation qui ne permet pas de se rapprocher significativement de la cible. En effet, il apparaît difficile de rattraper une sous dotation probablement structurelle des moyens d'achats documentaires dont les origines semblent remonter au calibrage de moyens originaux de l'établissement et à une prise de conscience récente que le niveau des ressources documentaires était en décalage avec les établissements au périmètre analogue en France et encore plus en Europe.

Leviers d'action

Poursuivre la contribution à une politique de science ouverte qui ne permet cependant pas de traiter des volumétries nécessaires ou des documents à usage pédagogique.

Focus sur l'International

L'université souhaite préserver et faire perdurer l'internationalisation de ses formations. Elle se fixe pour principaux objectifs :

- d'augmenter le nombre d'étudiants en mobilité entrante et sortante, notamment grâce à la mise en place d'un « pack mobilité » linguistique et culturel à destination des étudiants et des enseignants ;
- de mettre en place des cursus intégrés, où la mobilité est inscrite dans la maquette de formation et donc obligatoire (cette forme, difficile à mettre en place, tend cependant à se développer) ;
- de développer les formations diplômantes internationales qui reposent sur la complémentarité pédagogique des partenaires (doubles diplômes, diplômes conjoints ou multiples) ;
- d'accroître le nombre de projets européens de formation visant l'innovation pédagogique et l'échange de bonnes pratiques ;
- de participer au projet du Consortium Université européenne piloté par l'Université de Bayreuth.

PART D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	Université Bordeaux Montaigne							
----------------------------	-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021
Part d'étudiants étrangers (%)	14,0%	14,8%	14,6%	15,2%	15%	15,2%	12%	15%

- ⇒ **Éléments de réalisation** La cible de 15% d'étudiants étrangers est atteinte en 2019-20, pour la deuxième année consécutive.

Commentaire de l'établissement

L'Université Bordeaux Montaigne a fait le choix d'appliquer l'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires.

IS 2	RELATIONS INTERNATIONALES	Université Bordeaux Montaigne
------	---------------------------	----------------------------------

Sous-indicateur - Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat sur l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Master (%)	13,0%	13,3%	12,7%	12,8%	12,5%	12,2%	10,0%	13%
Proportion d'étudiants étrangers parmi l'ensemble des inscrits en Doctorat (%)	34,3%	33,5%	32,7%	32,0%	33,0%	33,0%	32,0%	33%

Source : Données SISE

- **Éléments de réalisation :** Sur l'année 2019-20, la proportion d'étudiants étrangers en master diminue légèrement (-0,6 points) et reste en deçà de la cible. En doctorat, on observe une tendance à la hausse (+ 1 point), permettant d'atteindre la cible.

Commentaire de l'établissement

Ces chiffres concernent seulement les étudiants internationaux inscrits à titre individuel dans nos programmes diplômants. Au-delà de cette cible contractualisée avec le Ministère et dans un contexte de diminution de cette proportion, l'établissement se fixe un objectif ambitieux d'augmentation des partenariats avec certaines universités étrangères, notamment francophones, en promouvant davantage son offre de formation et de recherche.

Sous-indicateur - Mobilité sortante, part des diplômés ayant suivi au moins 4 mois de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus

	Réalisé 2015-16	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante	8,9%	10,2%	10,6*%	11,3*%	11%	7,7%	11%	11%
Pour mémoire : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante de stage obligatoire d'au moins 4 mois	1,4%	0,4*%	1,8*%	1,6*%	2,1%	0,8%	1,5%	3%

Par ailleurs, la mise en place de formations à caractère professionnalisant a permis d'augmenter le nombre des séjours de stage à l'étranger. Les nombreux étudiants effectuant un stage à l'international bénéficient d'une aide à la mobilité.

- **Éléments de réalisation** : En 2019-20, les taux chutent, à la fois en termes de mobilité sortante. La part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante durant leur cursus s'est éloignée de la cible fixée à 11%. La proportion de diplômés ayant effectué un stage obligatoire d'au moins 4 mois est passée en-dessous des 1%.

Leviers d'action

- Développer de nouveaux accords et maintien de la vitalité des accords existants ;
- Proposer un pack mobilité pour faciliter les départs à l'étranger ;
- Passer des échanges classiques (optionnels et non-diplômants) aux cursus intégrés dans les maquettes (obligatoires et diplômants) ;
- Monter des projets avec label et financement de l'Union Européenne ;
- Financer des bourses de mobilité dans le cadre des parcours adaptés (loi ORE).

Commentaire de l'établissement

De nombreux enseignements sont dispensés dans les langues de l'Union Européenne, ainsi qu'en chinois, en japonais et en coréen.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ	Université Bordeaux Montaigne
---------------------------------------	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre d'étudiants en mobilité entrante	462	489	499	560	486	250	550
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	512	530	561	618	445	350	600

- **Éléments de réalisation** : L'année 2019-20 a permis la réalisation de deux chantiers majeurs :
 - L'intégration des étudiants entrants en programme d'échanges à Apogée. Cette avancée technique assure désormais leur pleine prise en compte dans la base de données de l'établissement, ils bénéficient d'un relevé de notes officiel de l'université Bordeaux Montaigne et sont mieux suivis (changement d'horaires ; annulation de cours ; etc.). Elle permet également un changement des mentalités, puisque ces étudiants sont désormais traités dans le flux normal des étudiants locaux à la fois pour la collecte de notes et pour la gestion des groupes de TD,
 - La mise en place d'une plateforme numérique (TANDEM) de parrainage entre étudiants internationaux et locaux. Rattachée au Bureau d'Accueil de la DRI, cette plateforme permettra aux étudiants entrants de se familiariser avec l'environnement académique et culturel une fois arrivés à Bordeaux. La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans le cadre du développement d'activités culturelles et d'événements à destination des étudiants internationaux, qui sont organisés régulièrement avec l'appui d'associations étudiantes locales.

La hausse des effectifs partant en mobilité (étudiants entrants et sortants) est structurelle, ceci grâce à la conclusion de nouveaux accords, au travail de communication et au bon suivi des mobilités. Cependant, la mobilité des étudiants a été fortement touchée en 2019-2020 par la crise sanitaire. En effet, l'année 2019-2020 a marqué un léger recul par rapport aux objectifs affichés en ce qui concerne les étudiants en mobilité d'études, entrants et sortants, et une très forte baisse pour les stages à l'international (chute de plus de 50% en volume ; 200 en moyenne pour une année normale). La crise étant survenue début 2020, les mobilités d'études (classiques ; double diplômes ; MIC) ont été moins affectées et ont pu se tenir pour la plupart, sur place ou en distanciel. Les départs en stage étant plus tardifs, les blocages et l'autocensure ont conduit les étudiants à privilégier les stages en France (pour les stages obligatoires), ou à annuler (pour les stages non-obligatoires). Malgré cela, l'accompagnement financier a été maintenu, voire renforcé (aides à la mobilité ; soutien ponctuel du CROUS), ce qui a permis à la quasi-totalité des étudiants déjà en mobilité de la poursuivre.

Leviers d'action

- Intégrer des mobilités aux parcours de formation demeure essentielle ;
- Développer la FAD afin d'enrichir nos partenariats pour organiser des mobilités hybrides - mobilité physique de courte durée conjuguée avec une composante virtuelle/échange collaboratif en ligne. Pour que nos étudiants puissent participer à ce type d'échanges (notamment encouragé par l'UE à travers son nouveau programme-cadre), il serait important que l'UBM enrichisse son offre de cours à distance, nos accords de coopération reposant sur le principe de réciprocité ;
- Améliorer l'accompagnement des étudiants : bureau d'Accueil, renforcement des actions de communication, liens avec les associations, partenariats sur le logement ;
- Maintenir voire augmenter les aides (notamment pour les forfaits Erasmus+), représentent également des axes qui permettront de consolider l'action menée par l'établissement en terme d'internationalisation. Le programme Erasmus+ reste le pilier de cette stratégie ;
- Élargir l'offre en anglais ou en langues étrangères afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement.

NOMBRE DE DIPLÔMES INTERNATIONAUX

Université Bordeaux
Montaigne

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre de diplômes internationaux	5	11	11	18	18	21	12

- **Éléments de réalisation** : La politique de développement de l'offre de diplômes internationaux de l'UBM s'est confirmée en 2019-20, avec une augmentation de 7 doubles-diplômes et diplômes délocalisés, portant le nombre de diplômes internationaux finalisés ou en préparation à 18 (13 actifs ou en cours de signature et 5 en cours de négociations).

La mise en place de certains connaît des ralentissements, à l'image des Licences Délocalisées avec Abidjan et Brazzaville, en raison de fortes perturbations au sein des établissements partenaires, dues à l'instabilité politique et à la crise sanitaire, mais ces partenariats sont toujours en projet.

Leviers d'action

- Maintenir une veille stratégique sur les sources de financement (UFA, UFI, AUF, UE, etc.) ;
- Augmenter le budget dédié au montage et au suivi des projets de diplômes internationaux ;
- Augmenter le nombre de projets européens.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS ÉTRANGERS					Université Bordeaux Montaigne		
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre d'enseignants et chercheurs étrangers*	47	59	123	90	47	14	70

* Le public concerné comprend seulement les personnels accueillis dans le cadre des dispositifs de financement Professeurs invités UBM, Erasmus+.

- ➔ **Éléments de réalisation :** Le nombre d'enseignants-chercheurs internationaux accueillis à l'UBM a connu une forte baisse en 2019-20 due à l'épidémie de COVID-19. Malgré cette conjoncture particulière, la DRI a poursuivi ses efforts pour augmenter la qualité des services proposés à ce public. Aussi, une nouvelle procédure pour la délivrance des conventions d'accueil scientifique a été mise en place avec succès : en effet, fin 2019, notre université a reçu un agrément du MESRI lui permettant d'établir directement des conventions d'accueil scientifique sans passer par la Préfecture ou le BACI (Bureau d'Accueil des Chercheurs Internationaux). La DRI est désormais le seul service habilité à transmettre ce document pour l'UBM. Par ailleurs, début 2020, notre établissement a adhéré au réseau Euraxess. Rester connecté à ce réseau européen qui rassemble plus de 600 centres de services d'aide aux chercheurs internationaux nous permettra de parfaire notre expertise dans ce domaine.

Leviers d'action

- Reconfigurer le programme PI UBM pour mettre davantage l'accent sur la dimension de la recherche (p. ex. préparation des publications individuelles ou collectives, rédaction des proposition projets) ;
- Développer les collaborations et les réseaux utiles pour l'ensemble du collectif de l'UBM ;
- Améliorer les conditions d'accueil de ce public (p.ex. accueil à l'aéroport, compte informatique, carte aquipass, bureau à la Maison de la Recherche, pot d'accueil, etc.), via les propositions du groupe de travail.

PRÉSENCE DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENS

**Université Bordeaux
Montaigne**

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre de dépôts	5	9	9	14	14	12	12

- **Éléments de réalisation** : Si le calendrier de dépôt des projets européens a été quelque peu perturbé cette année, il n'a pas pour autant donné lieu à des annulations. Ainsi, nous sommes restés fidèles à nos prévisions, avec une augmentation du nombre de projets validés et du budget alloué par rapport à l'an dernier (augmentation de 33% depuis l'an dernier). La DRI a ainsi confirmé son expertise dans le dépôt et la validation de projet dans le cadre des actions énoncées pour l'année 2018-19 (mobilité intra-européenne, mobilité internationale de crédits, partenariats stratégiques, renforcement des capacités, Joint Master Degree). En revanche, il est à prévoir que l'année 2020-21 soit moins riche, étant donné que le nombre d'actions a été revu à la baisse par l'UE en raison de la crise sanitaire et de la période de transition déclenchée par l'arrivée du nouveau programme-cadre européen. Enfin, notre projet "Charte Erasmus+" déposé en mai 2020 a été validé par la Commission Européenne. Cela permettra à notre université de s'inscrire dans la prochaine programmation pour la période 2021/27.

Leviers d'action

- Renforcer la cellule d'ingénierie de projets de la DRI ;
- Encourager la participation des EC aux projets UE (meilleure reconnaissance).

NOMBRE DE NOUVELLES THÈSES EN CO-TUTELLES

**Université Bordeaux
Montaigne**

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre de nouvelles thèses en co-tutelle	15	18	13	15	14	14	25

- **Éléments de réalisation** : Le nombre de thèses en cotutelle a légèrement augmenté, mais reste encore très éloigné de la cible.

II. Une offre de formation au service d'une meilleure réussite des étudiants et d'une insertion professionnelle de qualité

- **Jalon N°5 : Renforcement des processus d'évaluation**
 - Généralisation des conseils de perfectionnement
 - Généralisation de l'évaluation des enseignements
- **Jalon N°6 : Bilan des actions de formation continue**

L'établissement a procédé au renforcement de ses processus d'évaluation sur les deux axes fixés, durant les années 2017 et 2018.

Concernant les conseils de perfectionnement, le document de cadrage actant de la composition et du calendrier de mise en œuvre a été voté lors de la CFVU du 13 avril 2017 (en même temps que la charte de l'évaluation des formations). A ce jour, l'essentiel des conseils de perfectionnement se sont tenus et ont fait des propositions d'amélioration pertinentes des formations.

De plus, la démarche d'évaluation des enseignements a également évolué en ce sens. En effet, l'enquête d'évaluation des enseignements réalisée chaque année prend une nouvelle dimension en intégrant au questionnaire des modules spécifiques pour les étudiants inscrits en FAD et ceux en formation continue dont en DAEU.

1. Amélioration de la réussite

TAUX DE COUVERTURE DE L'OFFRE DE FORMATION					Université Bordeaux Montaigne		
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Taux de couverture de l'offre de formation par des statutaires (yc les heures complémentaires)	83%	80%	79%	81%	78%	78%	85%

Calcul : Charges d'enseignements des statutaires / Charges d'enseignements totales (périmètre Service définitif, y compris les heures complémentaires (PR, MCF, PAST, CDI enseignant, lecteur, ATER)).

- **Éléments de réalisation** : Les charges pédagogiques restent stables depuis 2018-2019. En revanche, nous pouvons noter une faible baisse du potentiel enseignant (moins de 1%) entraînant ainsi une légère diminution de la part des enseignements réalisés par nos enseignants statutaires (78% vs. 79% en 2018-19) au profit de ceux réalisés par des intervenants extérieurs.

Commentaire de l'établissement

Il est à noter que ce taux de couverture comprend les heures complémentaires très nombreuses dans notre établissement, et que le taux de couverture se référant aux services des enseignants statutaires est très nettement en deçà de ce chiffre.

MENTIONS EN MASTER	Université Bordeaux Montaigne
---------------------------	--

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre de mentions de master	33	33	33	33	33	33	33

- **Éléments de réalisation** : L'Université Bordeaux Montaigne s'attache également à proposer une offre de formation diversifiée dans le domaine des ALLSHS. À travers cette offre importante, il est question de stabiliser ce nombre jusqu'à la fin du contrat, et de proposer des formations en lien avec une dimension prospective de l'évolution du monde socio-économique permettant de faciliter l'insertion professionnelle future des étudiants. Dans le cadre de la mise en place d'une commission master de l'établissement à la rentrée 2018, différents indicateurs quantitatifs ont été produits (origine des M1, taux de pression en master 1, enquête IP, effectifs moyens) auxquels s'est ajoutée une enquête réalisée auprès des étudiants inscrits dans les masters ayant ouvert à la rentrée 2016-2017. La commission a complété ces indicateurs d'éléments plus qualitatifs afin d'élaborer un diagnostic complet de nos parcours. L'objectif de ce travail est de penser la nouvelle offre de formation en master à partir de la rentrée 2022 à travers notamment les préconisations qui en ont découlé.

IC 1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	Université Bordeaux Montaigne
IC 2	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS	

Taux de réussite en licence constaté en %	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans	Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2011	49,0%	13,8%	62,8%	0,8
Etablissement	Cohorte 2012	49,0%	12,8%	61,8%	-0,9
Etablissement	Cohorte 2013	51,9%	10,9%	62,8%	-1,4
Etablissement	Cohorte 2014*	36,5%	10,1%	46,6%	-0,4
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2015*	32,2%	11%	43,2%	-1,8
Etablissement	Cohorte 2015*	32,3%	9,8%	42,1%	-2,8
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2016*	33,9%	10,0%	43,9%	-1,5
Cible 2021 (méthode 4)	Cohorte 2017	35%	11%	46%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2011	42,4%	13,8%	56,2%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2012	42,2%	13,8%	56,0%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2013	42,6%	13,8%	56,4%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2014*	31,4%	11,1%	42,5%	
<i>Taux de réussite constaté en % Données nationales</i>	Cohorte 2015*	31,8%	10,9%	42,7%	

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en licence en 3 ou 4 ans des néo-bacheliers inscrits en licence en N qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3.

- **Éléments de réalisation** : Depuis la cohorte 2014, l'indicateur calculé par le MESRI a vu sa définition et sa méthodologie évoluer et n'est donc plus comparable aux années précédentes. Avec la nouvelle méthodologie, qui prend en compte uniquement les néobacheliers n'ayant pas changé de discipline entre la L1 et la L3, l'UBM a pour la première fois un taux de réussite inférieur à la moyenne nationale (42,1 % contre 42,7 % toutes disciplines confondues ou 43,9 % sur le seul périmètre ALL-SHS), avec une valeur ajoutée de -2,8.

Taux de réussite en licence constaté en %*	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Cumul 3 et 4 ans
Etablissement	Cohorte 2011	47,4%	13,3%	60,7%
Etablissement	Cohorte 2012	47,4%	12,3%	59,7%
Etablissement	Cohorte 2013	50,5%	11,1%	61,6%
Etablissement	Cohorte 2014	51,0%	11,6%	62,6%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2015	51,2%	12,0%	63,2%
Etablissement	Cohorte 2015	49,0%	11,1%	60,0%
Etablissement (Prévision)	Cohorte 2016	53,1%	10,4%	63,5%
Cible 2021 (méthode 3)	Cohorte 2017	50,0%	13,9%	63,9%

* Les taux calculés correspondent aux données de l'université Bordeaux Montaigne selon un calcul basé sur la méthode 3.

- **Éléments de réalisation** : L'évolution de la réussite en 3 ou 4 ans calculée en interne diminue pour la première fois depuis la cohorte 2010 (-2,7 pt par rapport à la cohorte 2014), contrairement aux prévisions qui avaient été établies.

Commentaire de l'établissement

Alors que la valeur ajoutée s'approchait de 0 pour la cohorte 2014, la réussite des néobacheliers 2015 est plus faible qu'attendue, au regard des caractéristiques des étudiants accueillis (en terme de sexe, âge au bac, série du bac, mention au bac et origine sociale).

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2010	Cohorte 2010
	Établissement	National
Bac général	83,6 %	78.5 %
Bac technologique	10,7 %	12.3 %
Bac professionnel	3,9%	3.7 %
Non bacheliers	1,8%	5.5 %

	Périodes	Calcul données nationales	Écart taux observé – taux attendu	Calcul UBM
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2014 (cohorte 2012)	61,3%	14,5	67,7%
	Diplômés 2015 (cohorte 2013)	57,6%	10,5	67,0%
	Diplômés 2016 (cohorte 2014)	57,5%	10,7	67,7%
	Diplômés 2017 (cohorte 2015)	57,0%	10	64,9%
	Diplômés 2018 (cohorte 2016) Prévission	58,0%	10	65,9%
	Diplômés 2018 (cohorte 2016)*	54,9%	7,2	65,9%
	Diplômés 2019 (cohorte 2017) Prévission*	55,0%		64,0%
	Moyenne nationale (cohorte 2016) en %*	55,3%		
	Cible 2019 (méthode 4)	62%		62%

*Les taux calculés sont basés sur une nouvelle méthode : Réussite en master universitaire en 2 ans des étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2016 qui n'ont pas changé de discipline entre la M1 et la M2.

A noter, des données ont été corrigées par rapport au PAP 2021 (colonne « calcul UB% » et ligne « diplômés 2017 »).

- **Éléments de réalisation** : Depuis la cohorte 2015, l'indicateur calculé par le MESRI a vu sa définition et sa méthodologie évoluer et n'est donc plus comparable aux années précédentes. La nouvelle méthodologie prend en compte uniquement les primo-entrants en M1 n'ayant pas changé de discipline entre le M1 et le M2. Malgré une diminution de la réussite en master en 2 ans entre la cohorte 2015 et 2016, l'UBM conserve une bonne position au regard des données nationales sur la réussite en master : elle est au 13^e rang sur 72 établissements, avec une valeur ajoutée positive de 7,2 pour la cohorte 2016. Cependant, le taux de réussite est inférieur à la moyenne nationale (54,9 % contre 55,3 %). L'objectif premier est ainsi de revenir à un taux supérieur à 60%, malgré la relative diminution constatée depuis la cohorte 2012 (-5,4 points).

Commentaire de l'établissement

L'université Bordeaux Montaigne est très bien placée sur cet indicateur grâce à une valeur ajoutée positive. L'objectif sera de maintenir ce taux voire de l'augmenter.

❖ Une offre de formation de qualité avec une spécialisation progressive

Pour ce contrat, l'université développe une offre pluridisciplinaire autour de la mise en place d'UE majeures/mineures en licence, afin de répondre à la double ambition de faciliter l'intégration des lycéens, en maintenant une forme de polyvalence, et de favoriser la réussite des étudiants.

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Données de l'université	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21**	Cible 2021-22
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	14	14	14	14	14	14	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	8 896	9 588	9 638	10 000	9 556	10300	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	8 896	9 588	9 638	10 000	9 556	10300	
	Taux de réponse à l'enquête	25,9%	18,8%	20,1%	25%	26%	26%	25%
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	33	33	33	33	33	33	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	2 792	2 919	3 042	3 000	2 947	3000	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	2 792	2 919	3 042	3 000	2 947	3000	
	Taux de réponse à l'enquête	24,1%	19,6%	22,6%	25%	23%	25%	27%
Autres diplômes*	Nombre de diplômes concernés	Sans objet	1	1	1	18	18	
	Effectifs d'étudiants inscrits	1232	1242	1234	220	1 214	1130	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	0%	19%	17%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	0	238	214	220	1 214	1130	
	Taux de réponse à l'enquête	Sans objet	40%	34%	40%	27%	27%	50%

*DUT (x spécialités), LP (x mentions), Ingénieurs (x diplômes), Classes préparatoires (x classes) et PACES. Les données ont été corrigées sur l'ensemble des années selon le nombre de diplômes total en vigueur de l'établissement.

**Les données des effectifs d'étudiants inscrits » ont été modifiées par rapport au PAP 2021.

- **Éléments de réalisation** : En 2019-20, le taux de retour a bien progressé en licence, au-delà des prévisions, probablement du fait du confinement mis en place au niveau national sur l'ensemble de la période d'enquête, impliquant un recours plus fréquent des étudiants aux outils numériques institutionnels. Pour les masters, le taux de retour est resté stable : leur période d'enquête et leur calendrier de fin des enseignements dispensés au sein de l'établissement étant plus précoces qu'en licence, l'impact du confinement n'est pas observable et les objectifs à la hausse ne sont pas atteints cette année. Pour les autres diplômes, le taux de retour a fortement chuté de 34% à 27%, du fait de l'intégration dans le dispositif des DUT et les licences professionnelles, ce qui a très fortement modifié le profil des enquêtés de cette catégorie. Le taux de retour du DAEU est de 41% et dépasse donc l'objectif fixé. Il est de 23% en DUT et de 24% en licence professionnelle, ce qui est encourageant pour une première année d'enquête.

Cibles 2021 (réponses cumulées au terme du contrat)	
Taux de réponse aux enquêtes	25%
Part des mentions et diplômes faisant l'objet d'au moins une évaluation	100%

IC 6	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)	Université Bordeaux Montaigne
------	--	-------------------------------

Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements : « Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés. Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire ».

Leviers d'action

- Mise en œuvre du dispositif dans les formations proposées par l'IUT ;
- Dispositifs d'accompagnement pour mieux exploiter les résultats ;
- Faire de l'évaluation un outil au service de l'amélioration continue ;
- Faire connaître l'enquête et ses résultats aux équipes de formation.

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nbe de demandes de réorientations L1	199	193	206	220	209	200	250
Nbe de demandes de réorientations L2	9	8	14	15	12	15	10

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21
Nbe de réorientations L1	80	100	119	120	115	150
Nbe de réorientations L2	7	6	9	10	11	10

- **Éléments de réalisation** : Le nombre de demandes ainsi que le nombre de réorientations réalisées sont relativement stables au regard des effectifs de L1.

❖ **Un accompagnement renforcé des étudiants dans leurs parcours de formation**

La dimension prioritaire de l'UBM d'amélioration de la réussite des étudiants se retrouve dès l'accueil des bacheliers et se poursuit durant les premières années par la mise en place de divers dispositifs afin :

- d'améliorer la relation BAC-3/BAC+3 ;
- de consolider les dispositifs de soutien existant ;
- d'accompagner les étudiants en situation de Handicap ;
- d'améliorer l'offre de formation à distance.

❖ **Créer un écosystème propice à la réussite étudiante**

- Encourager l'innovation pédagogique ;
- Améliorer la qualité de vie étudiante.

Leviers d'action

- Spécialisation progressive et passerelles L2/LP ;
- Dispositifs d'orientation et d'accueil (JFE, cordées de la réussite, semaine de rentrée) ; Développement et poursuite des dispositifs d'accompagnement ;
- Généralisation des parcours adaptés en licence ;
- Généralisation du contrat de réussite pédagogique ;
- Rôle central des directeurs des études.

2. Développer l'insertion professionnelle des étudiants

❖ Valoriser l'approche compétences

L'appropriation de l'approche par compétences constitue un défi pour le futur contrat quinquennal, dans lequel les collaborations avec la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOSIP), le CFA et le service de formation tout au long de la vie (FTLV) seront primordiales pour accompagner les équipes de formation dans la traduction des contenus de formation en compétences et dans le développement de partenariats avec le monde socio-professionnel. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre pour la mise en œuvre de l'approche par compétence dans la construction de l'offre de formation du prochain contrat.

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Implication dans l'enquête nationale menée en 2017 sur les diplômés 2015

		Nombre de diplômés	Nombre de réponses exploitables	Taux de réponses exploitables	Moyenne nationale	Cible 2021
Réalisé Diplômés 2012	Master	447	355	79,4%	71%	75%
	LP	133	101	75,9%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2013	Master	533	403	75,6%	71%	75%
	LP	131	107	81,7%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2014	Master	503	387	76,9%	71%	75%
	LP	150	101	67,3%	66%	75%
Réalisé Diplômés 2015	Master	563	416	73,9%	71%	75%
	LP	141	107	75,9%	68%	75%
Réalisé Diplômés 2016	Master	534	429	80,3%	70%	75%
	LP	127	104	81,9%	70%	75%
Prévision Diplômés 2017	Master	500	375	75%	71%	75%
	LP	128	96	75%	70%	75%
Réalisé Diplômés 2017	Master	500	379	76%	ND	75%
	LP	128	103	80%	ND	75%
Prévision Diplômés 2018	Master	556	417	75%	70%	75%
	LP	118	89	75%	70%	75%

➤ **Éléments de réalisation :** La participation à l'enquête nationale menée chaque année démontre l'implication de l'établissement sur cette problématique. Pour les deux types de diplôme, le taux de retour cible est toujours supérieur à la moyenne nationale. Les licences professionnelles comme les masters atteignent voire dépassent volontiers ce taux encore cette année, grâce à une meilleure fiabilisation des coordonnées.

IC 5	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (SUITE)	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

Insertion des diplômés 2017 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro*			
	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2019 (%)**	Nbre réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale 2019 (%)
Ensemble DEG***	2	1%	ns	94%	17	27%	ns	94%
Ensemble Lettres, Langues, Arts	76	27%	75%	88%	21	34%	ns	88%
Ensemble SHS	201	72%	82%	90%	24	39%	ns	89%
Histoire-Géographie	35	13%	80%	nd				
Information communication	94	34%	85%	91%	24	39%	ns	89%
Autres SHS	72	26%	78%	nd				

* Hors LP Design, ** hors MEEF, *** licence PME/PMI.

- **Éléments de réalisation** : Les résultats de LP pour l'établissement ne sont pas disponibles car les effectifs sont trop faibles. Pour les masters, les taux d'insertion sont en diminution sur tous les domaines de formation alors qu'ils augmentent au niveau national.

Insertion des diplômés 2016 de Master et de Licence professionnelle

	Master				Licence Pro *			
	Nbre réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion université	moyenne nationale 2018 (%)**	Nbre réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion université	moyenne nationale 2018 (%)
Ensemble DEG***	-	-	-	-				93%
Ensemble Lettres, Langues, Arts	84	29%	78%	86%	10	14%	100%	86%
Ensemble SHS	219	71%	89,0%	88%	65	86%	91%	89%
Histoire-Géographie	76	24%	80%	83%				
Information communication	85	27%	93%	88%	56	74%	95%	89%
Autres SHS	58	19%	93%	88%	9	12%	60%	89%

* Hors LP Design, ** hors MEEF, *** licence PME/PMI.

Leviers d'action

- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'accompagnement en master ;
- Développer la culture de professionnalisation (place de la DOSIP, place des stages dans les maquettes de formation) ;
- Renforcer les partenariats avec le monde professionnel pour accompagner les diplômés vers l'emploi.

Éléments de contexte socio-économique

Taux de chômage au 1er trimestre 2017 (%)	Régional	9	% de diplômés boursiers	Master	Université	34	LP	Université	34
	National	9,3			National	30		National	20

QUALITÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Université Bordeaux
Montaigne

		Réalisé 2016-17 (dip 2014)	Réalisé 2017-18 (dip 2015)	Réalisé 2018-19 (dip 2016)	Prévision 2019-20 (dip 2017)	Réalisé 2019-20 (dip 2017)	Prévision 2020-21 (dip 2018)	Cible 2021-22
Part des diplômés en emploi à 30 mois parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études	LP	81%	79%	88%	80%	88%	85%	90%
	M FI hors MEEF	81%	79%	81%	80%	77%	80%	85%
	M FI MEEF	100%	98%	100%	100%	100%	95%	95%
	M FC	88%	89%	91%	90%	91%	90%	90%
Part des diplômés en emploi au niveau cadre	M FI hors MEEF	65%	63%	68%	65%	62%	65%	70%
	M FI MEEF	91%	100%	97%	100%	100%	100%	100%
	M FC	89%	84%	81%	87%	89%	90%	90%
Adéquation de l'emploi et de la formation*	M FI hors MEEF	62%	63%	69%	65%	70%	70%	75%
	M FI MEEF	50%	76%	90%	80%	96%	95%	80%
	M FC	57%	71%	74%	75%	85%	80%	80%

* Changement de question depuis les diplômés 2016 (question MESRI : adéquation emploi et niveau bac+5).

➤ **Éléments de réalisation** : Pour les diplômés d'une licence professionnelle, les premières années du contrat montrent une certaine difficulté de ce public à s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi. Cependant, depuis la promotion 2016, la situation s'améliore car la part de diplômés en emploi parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études gagne 9 points par rapport à la promotion 2015, pour atteindre 88%.

Pour l'ensemble des étudiants en master, leur insertion est plus favorable, le plus fort taux étant atteint par les étudiants en FI MEEF (100%), bien qu'en recul pour les diplômés FI hors MEEF. La part d'emplois de niveau cadre est dans l'ensemble en augmentation, à l'exception des diplômés de FI hors MEEF. À l'inverse, l'adéquation emploi/formation connaît une augmentation notable pour les FI MEEF et les FC par rapport à la promotion précédente.

Commentaire de l'établissement

Certains responsables de master suivent l'insertion professionnelle à 1 an des diplômés de la formation.

❖ Développer l'apprentissage

Une politique ambitieuse de développement de l'apprentissage est engagée par l'établissement. L'objectif est d'accroître les effectifs d'apprentis par l'augmentation et la diversification des formations ouvertes à l'apprentissage. En outre, l'Université Bordeaux Montaigne établit des liens dynamiques et pérennes avec les entreprises et les réseaux des branches professionnelles afin de favoriser l'insertion professionnelle des apprentis diplômés. Trois indicateurs permettent de mesurer et suivre l'évolution de cette voie de formation.

NOMBRE DE DIPLÔMES CONCERNÉS PAR L'APPRENTISSAGE						Université Bordeaux Montaigne	
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Nombre de diplômes concernés par l'apprentissage	10	10	10	20	20	21	15

- **Éléments de réalisation** : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », ayant réformé en profondeur l'apprentissage, a permis de doubler le nombre de diplômes concernés par l'apprentissage à la rentrée 2019, dépassant largement la cible fixée à 15 diplômes en 2021.

TAUX DE RÉUSSITE DES APPRENTIS						Université Bordeaux Montaigne	
	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Taux de réussite des apprentis	88,6%	97,6%	92,0%	92,0%	87,4%	90%	90%

- **Éléments de réalisation** : La réussite du public apprenti a baissé en 2019-20 et passe ainsi en dessous de la cible fixée.

3. Développer la formation continue

En matière de formation continue, l'objectif affiché est également ambitieux. Pendant la durée du contrat, l'établissement a élaboré, proposé aux instances et mis en œuvre un nouveau modèle économique des formations ouvertes à la formation continue.

IC 7	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22	Taux de croissance attendu**
1 - Heures stagiaires	322 015	256 497	280 000	320 000	174 426	250 000	381 513	20%
2 - Nombre de diplômés en formation continue	272*	229*	279	280	253	175	205	20%
<i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>	24	6	14	20	14	20	28	50%
3 - Chiffre d'affaires de la formation continue*	1 497 583€	1 863 018€	2 070 185€	2 447 167€	1 553 397€	2 029 274€	2 000 000€	34%

*hors IUT.

** $(C-S)/S*100$, en %.

Précisions :

La notion de certification est ici entendue au sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) attestant qu'une personne est capable d'appliquer les connaissances, habiletés et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Pour la VAE :

Mise en place d'informations collectives et changement des modalités d'entrées sur le dispositif : bi annuelles de manière à optimiser les accompagnements (regroupements et mise en ligne de ressources).

- **Éléments de réalisation :** Le nombre d'heures stagiaires a diminué car les Universités rencontrent des difficultés sur le marché concurrentiel de la FC face à des écoles privées qui misent sur des formats courts qualifiants avec une offre de formation à distance croissante. Le nombre de stagiaires diplômés connaît également une diminution, malgré une stagnation du nombre de diplômés en VAE (constat identique à la tendance nationale). Le chiffre d'affaires continue pour autant de croître depuis le début du contrat, dépassant sa cible pour la deuxième année consécutive.

Leviers d'action

- Développer les certifications et stages courts répondant à des besoins identifiés dans le tissu économique local avec une offre à distance ;
- Projet de certification qualité Qualiopi en lien avec le Référentiel National Qualité ;
- Élaborer la prochaine offre de formation sous forme de blocs de compétences, en vue de la prochaine habilitation 2022-2026, pour extraire des formations courtes certifiantes à destination des publics de formation continue.

Nombre de stagiaires par composantes	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
MEEF 2 (prépa agreg ext)	2	5	9	13	20	14	13
UFR Humanités	89	48*	62*	58	52	21	58
UFR Langues	113*	18*	34*	30	32	25	33
UFR STC	33	32*	25*	35	19	9	43
IUT	192	84	189	110	166	110	119
IJBA	40	97	129	110	40	110	89
DAEU	238	221	216	210	204	200	292
DU	16	5	17	25	26	19	18
TOTAL	723	614**	681	591	559	508	665

* hors contrat pro.

**hors FAD et Formation continue.

- **Éléments de réalisation** : Le nombre de stagiaires diminue également pour les raisons évoquées ci-dessus.

Leviers d'action

- Ouvrir nos formations LM à des stagiaires de la formation continue en proposant certains blocs de compétences avec une organisation adaptée aux publics en reprise d'études (emploi du temps regroupé sur plusieurs jours en continu pour une compétence, locaux, communication...);
- Raccourcir la durée d'accompagnement des VAE (actuellement durée moyenne = 15 mois tout diplôme confondu) et déclinaison des formations en blocs de compétences avec tarifs pour ces formations courtes afin de favoriser les inscriptions en formation à la suite de validations partielles;
- Développer l'offre de formation à distance.

Commentaire de l'établissement

Les Universités ont des difficultés sur le marché concurrentiel de la FC face à des écoles privées qui misent sur des formats courts qualifiants avec une offre de formation à distance croissante.

	Réalisé 2016-17	Réalisé 2017-18	Réalisé 2018-19	Prévision 2019-20	Réalisé 2019-20	Prévision 2020-21	Cible 2021-22
Taux de réussite des stagiaires (DAEU, DUT, Licences, Licences pro, Masters)	54,5%	55,6%	58,7%	58,7%	71,1%	65%	60%

- **Éléments de réalisation** : Le taux de réussite des stagiaires en formation continue a augmenté de 12,4 points par rapport à 2018-19, dépassant ainsi la cible. Les conditions d'évaluation à distance, dans une situation d'urgence pour le maintien de modalités pédagogiques pendant la première période de confinement liée à la crise COVID, semblent favoriser la réussite notamment en DAEU par le changement des modalités de contrôle de connaissance (passage de contrôle terminal intégral à du mixte contrôle continu/contrôle terminal).

III. Une stratégie de recherche basée sur le partenariat et la promotion des SHS

Il apparaît que ces indicateurs et jalons ne sont plus pleinement opérants au regard de la stratégie de recherche qui s'est peu à peu élaborée. Ce qui paraissait pertinent de prioriser ou de faire ressortir en 2016 ne l'est plus aujourd'hui.

➤ **Jalon N°7 : Coopération avec le collège des écoles doctorales de l'UB en matière de formation doctorale**

Les coopérations avec le collège des ED de l'université de Bordeaux restent très marginales.

➤ **Jalon N°8 : Bilan de l'ouverture des AAP de l'IDEX aux unités hors IDEX pouvant contribuer à l'amélioration des forces de recherche**

Les AAP de l'IDEX ne constituent plus la cible prioritaire pour atteindre l'objectif d'amélioration de la visibilité et du rayonnement de la recherche.

➤ **Jalon N°9 : Bilan des contributions des SHS à la valorisation et au développement économique**

Pour apprécier l'impact des projets SHS, une réflexion est en cours, au niveau national, dans le cadre du projet sur le CVT Athena, à laquelle UBM participe.

La valorisation s'appréhende également à travers des centres d'innovation sociétale comme UBIC (Université Bordeaux Inter-Culture), Design et média Lab, Crisalidh. Surtout, la valorisation des SHS doit passer par le développement de stratégies spécifiques, qui sont utiles à notre communauté, et qui poursuivent deux objectifs : mieux faire connaître et valoriser notre travail de recherche par les collectivités et les organismes culturels, afin que nous puissions occuper la place fondamentale qui est la nôtre dans la société, et développer diverses formes de recherche appliquée pour nos étudiants, en favorisant notamment les projets-tutorés au service de la société civile.

1. La stratégie et le positionnement de la politique des SHS et des langues de l'UBM

ACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ

Université Bordeaux
Montaigne

Commentaire de l'établissement

Les pôles d'attractivité ont été définis à l'occasion du CA du 8 juillet 2016. Durant l'année 2017-2018, l'investissement de certains de ces pôles s'est reportée sur l'appel à projet PIA 3.

Il convient de souligner le dynamisme des pôles Transfrontalier, Plurilinguisme et Francophonie qui ont mis en place des actions de formation et de recherche, et qui vont désormais, dans le nouveau quinquennal, servir de base au programme scientifique de la MSH du site bordelais, qui va évoluer en UAR.

IS 3	PART DU BUDGET RECHERCHE ISSUE DE FINANCEMENTS SUR PROJETS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Réalisé 2016*	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Part du budget recherche issue de financements sur projets (%)	72%	57%	70%	73%	66%	69%	72%	80%

*En 2016, mise en place de la logique GBCP avec prévision d'encaissement.

- **Éléments de réalisation** : La part du budget recherche issue des financements sur projets a diminué de 4 points en 2020, par rapport à l'exercice 2019 et s'éloigne ainsi de la cible.

Leviers d'action

Déposer davantage de contrats européens (ERC).

NOMBRE DE CONTRATS DE RECHERCHE	Université Bordeaux Montaigne
---------------------------------	----------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Nombre de contrats de recherche	88	124	204	116	110	173	87	120
Dont programmes ANR - (HORS IA)	5	6	15	10	12	16	9	8
Dont projets Région	35	40	65	41	35	64	38	50
Dont programmes ANR Investissements d'Avenir	22	35	37	33	-	34	14	25

*Les données seront complétées lors du RAP 2019.

- **Éléments de réalisation** : Le contrat Lascar Labex a été prolongé de 6 mois jusqu'en juin 2021. Ensuite, il est à craindre une diminution des contrats de recherche qui vont pâtir de la perte de ce levier de co-financement. Face à cela, l'établissement s'organise et restructure sa recherche. Il bénéficie pour cela du soutien de l'Etat à travers un financement dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (volet 2 2020). De même, la direction de la recherche a vu ses moyens humains se renforcer et a bénéficié d'un accompagnement pour se réformer (nouvel organigramme voté au CT de février 2021).

Leviers d'action

- Accompagner les projets bien évalués du programme Emergence ;
- Multiplier les réponses aux appels à projet ;
- Renforcer le pôle ingénierie de projet de recherche et valorisation.

		Docteurs 2015 Tx Ets 2017	Docteurs 2016 Tx Ets 2018	Docteurs 2017 Tx Ets 2019	Docteurs 2018* Tx Ets 2020	Prévision Docteurs 2019 Tx Ets 2020	Docteurs 2019* Tx Ets 2020	Prévision Docteurs 2020 Tx Ets 2021	Cible 2021 En %
Part des doctorats obtenus en moins 40 mois	DEG								
	SHS	10%	6%	5%	12%	7%	4%	8%	
	Sciences								
	Ensemble	10%	6%	5%	12%	7%	4%	8%	20%
Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)	DEG								
	SHS	24%	16%	32%	16%	30%	15%	20%	
	Sciences								
	Ensemble	24%	16%	32%	16%	30%	15%	20%	
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	DEG								
	SHS	34%	22%	36	28%	37%	19%	28%	
	Sciences								
	Ensemble	34%	22%	36%	28%	37%	19%	28%	40%
Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)	DEG								
	SHS	38%	52%	46%	51%	46%	46%	48	
	Sciences								
	Ensemble	38%	38%	46%	51%	46%	46%	48%	
Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans)	DEG								
	SHS	42%	28%	18%	21%	17%	35%	24%	
	Sciences								
	Ensemble	42%	28%	18%	21%	17%	35%	24%	

*Données actualisées par rapport au PAP 2021.

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenu pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée.

- Éléments de réalisation** : Le principal objectif est de réduire la durée d'obtention du doctorat en amenant la part des thèses obtenues en moins de 40 mois à 20% et la part des thèses obtenues en moins de 52 mois à 40%. La répartition des docteurs de la promotion 2019 montre une forte diminution de la part de docteurs ayant obtenu leur diplôme en moins de 40 mois, passant de 12 % à 4 %. Même si la part des doctorats obtenus entre 40 mois et 52 mois est stable, on note une très forte augmentation de la part des doctorats obtenus en plus de 6 ans (de 21 % à 35 %). Le taux de 40% de doctorats obtenus en moins de 52 mois semble difficile à atteindre. Le domaine des SHS est en effet caractérisé par un temps long de recherche doctorale, renforcé par la faible part des thèses financées.

Afin de créer des conditions de réussite favorables et constantes des doctorants sur l'ensemble de la période du contrat, la politique de formation des doctorants est renforcée. Un questionnaire d'évaluation est systématiquement proposé à l'issue des formations de l'Ecole Doctorale.

Leviers d'action

- Poursuivre le suivi des doctorants et des enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Portefeuille des compétences ;
- Ouverture des séminaires ;
- Augmenter le nombre de doctorants contractuels.

Commentaire de l'établissement

L'université note que la comparaison par disciplines et les modalités de financement devront être prises en compte dans l'analyse de cet indicateur, lors du bilan.

IS 1	INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS	Université Bordeaux Montaigne
------	--	----------------------------------

	Insertion en 2017-18 diplômés 2014*	Insertion en 2018-19 diplômés 2015	Prévi. Insertion en 2019-20 diplômés 2016	Insertion en 2019-20 diplômés 2016	Prévi. Insertion en 2020-21 diplômés 2017	Cible insertion en 2020-21 diplômés 2018
Part des docteurs en emplois	86,96%	91%	90%	85,2%	90%	90%
Taux de réponses aux enquêtes	53,48%	75%	75%	71,1%	75%	75%

* On passe à l'enquête MESRI donc les docteurs 2014 sont enquêtés 2 fois

- ➔ **Éléments de réalisation :** Le taux d'insertion de la promotion des docteurs diplômés en 2016 est en diminution par rapport à la promotion précédente ; et par conséquent il s'éloigne de la cible.

Commentaire de l'établissement

Il convient de noter que le taux proposé est relativement peu significatif. En prenant en considération la totalité des docteurs enquêtés pour l'enquête 20 18 sur l'ensemble des docteurs 2015, et pas seulement le périmètre de l'enquête ministérielle, le taux de docteurs en emploi est de 91 % avec un taux de réponse de 71,9%.

Nombre de doctorants financés

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Nbe de doctorants financés	73	75	88	84	107	85	87	85

Répartition des doctorants selon leur financement

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021
UBM	39	40	41	39	42	38	39
ENS	10	9	8	7	10	10	14
Ecole Française d'Athènes	1	0	1	0	0	0	0
Handicap	3	4	4***	4	5	2	0
Idex et Labex	5	6*	5	5	5	2	1
Région	6	6**	6	6	9	8	7
CIFRE	9	10	16	13	21	15	20
Ministère de la culture	0	0	2	2	2	2	3
Autres (ANR, EUROPE, mécénat,...)	0	0	5	8	13	8	3

*dont 3 Géoressources, **dont 1 ANR, ***dont 1 CNRS

- **Éléments de réalisation** : Les effectifs restent stables malgré la crise sanitaire. Cependant, une augmentation est notable sur les contrats ENS. Il faut poursuivre le travail engagé sur la professionnalisation et sur le dépôt de projets ERC, ANR et Région. Le fait de ne plus émarger aux financements IDEX pourrait avoir un impact, à l'avenir, sur le nombre de doctorants financés.

PART DES INTERVENANTS DANS LA FORMATION DOCTORALE SELON LEUR ORIGINE

**Université Bordeaux
Montaigne**

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021
UBM (PR, MCF)	53,1	47,6	32,0	51,9	48,2	48,2	51,0
UBM (BIATSS)	9,0	10,1	7,3	7,7	13,9	13,9	16,0
UBM (Doctorants)	13,8	21,4	23,9	16,2	16,4	16,4	22,0
Extérieurs UBM	24,1	20,9	36,8	24,2	21,5	21,5	11,0

- **Éléments de réalisation :** L'obligation de suivre des formations et l'acquisition de compétences (6 blocs) sont rendues obligatoires par les arrêtés du 26 mai 2016 et du 22 février 2019. Bien que le contexte national de financement des universités soit contraint, l'établissement a reconduit à l'identique le nombre d'heures allouées à la formation des doctorants. Quoique la charge des enseignements repose en majorité sur les services des enseignants de l'université ainsi que sur la participation de ses doctorants et docteurs, il est souligné que le personnel BIATSS intervient de plus en plus dans la formation professionnelle délivrée aux doctorants. La nécessité de recruter des formateurs extérieurs à l'université s'explique par la nécessité d'ouvrir la perspective d'emploi en dehors du domaine de l'enseignement.

Leviers d'action

Arrêté de 2016 qui rend obligatoire le suivi de formations par les doctorants soit 120h par doctorant sur la période de trois années.

Commentaire de l'établissement

L'université propose une offre de formation variée (offre scientifique et professionnelle) de l'école doctorale qui évolue chaque année universitaire.

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, nous allons prendre deux mesures qui devraient faciliter l'accessibilité à ces formations : une grande entreprise de mise en ligne, déjà largement commencée, et une offre regroupée, à deux moments distincts de l'année, afin que les étudiants éloignés ou salariés puissent venir suivre une formation doctorale intensive.

2. Une vision partagée des missions avec les autres établissements du site

Désormais, un objectif prioritaire porte sur l'amélioration des référencements et de la diffusion des productions scientifiques en libre accès, même si l'Université Bordeaux Montaigne a choisi de privilégier le dépôt en texte intégral sur HAL. Le moissonnage des résultats par la plateforme OSKAR continue néanmoins d'être opéré. Un autre objectif prioritaire consiste à favoriser le rapprochement des communautés scientifiques qui se partagent entre l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne.

❖ La structuration de la Maison de la Recherche en lien avec les activités de valorisation

L'établissement s'est engagé dans un projet visant à améliorer les référencements des productions scientifiques dans les listes d'autorités et vers le libre accès, au titre des actions pour la Science Ouverte, sur la plate-forme d'archive ouverte HAL. Il cherche également à faire émerger une plateforme de dépôt au service des Presses de la Nouvelle Aquitaine, un@, qui pourra accueillir des ouvrages numériques natifs et augmentés. Une cellule dédiée aux données de la recherche, conforme aux préconisations de la Science Ouverte, a été mise en place à la direction de la recherche.

PART DES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS EXTÉRIEURS À UBM DANS LES PUBLICATIONS DES PUB	Université Bordeaux Montaigne
---	--------------------------------------

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Prévision 2020	Réalisé 2020	Prévision 2021	Cible 2021
Part des publications des enseignants extérieurs à UBM (en %)	62,5%	60,9%	58,3%	78,3%	86,7%	57,9%	74,4%	70%

- ➔ **Éléments de réalisation** : L'année 2020 enregistre un pourcentage en baisse (par rapport à 2019 et aux prévisions 2020), passant en dessous de la cible fixée, car plusieurs titres annoncés en 2020 ne seront prêts qu'en 2021. Il s'agit particulièrement des titres dont les auteurs sont hors UBM et souvent lointains. En effet, l'activité des PUB a été perturbée par les deux périodes de confinement (de mars à mai et en novembre), entraînant la fermeture des imprimeries (pendant un mois) et des librairies (pendant deux mois). De plus, la mise en place du télétravail a ralenti considérablement la progression du travail de préparation et de mise en page des livres.

Précision méthodologique : les chiffres ci-dessous correspondent aux publications **référéncées dans l'archive ouverte HAL lors de l'année N pour le laboratoire X**. Il ne s'agit pas du nombre de publications de l'année N, puisqu'il est possible de déposer en 2018 une publication de 2017 ou antérieure. On distingue les « références seules » (notices sans texte intégral) et les « documents » (documents en texte intégral).

Nombre de publications des Laboratoires

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Prévision 2020 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
AMERIBER	9	1	16	440	55	633	55	55
CEMMC	0	5	13	240	300	1055	65	65
CLARE	6	12	58	938	90	861	90	90
CLIMAS	0	231	26	64	55	385	25	55
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	0	1	7	13	100	239	20	20
MICA	27	36	730	103	90	654	90	90
SPH	5	13	1	24	200	323	40	40
TELEM	1	148	111	379	400	1156	80	80

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Prévision 2020 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Cible 2021 documents
AMERIBER	6	10	15	27	15	88	15	25
CEMMC	11	9	4	16	20	12	20	25
CLARE	6	4	13	18	30	29	30	40
CLIMAS	6	54	19	33	15	35	15	25
CENTRE FRANÇOIS GEORGES PARISET	1	0	4	0	5	2	5	10
MICA	27	22	29	34	30	92	30	40
SPH	2	5	2	12	15	5	15	20
TELEM	8	33	27	16	25	54	25	40

Nombre de publications des UMR/UMS

	Réalisé 2016 réf. seules	Réalisé 2017 réf. seules	Réalisé 2018 réf. seules	Réalisé 2019 réf. seules	Prévision 2020 réf. seules	Réalisé 2020 réf. seules	Prévision 2021 réf. seules	Cible 2021 réf. seules
ARCHEOVISION	0	0	10	2	0	48	0	0
AUSONIUS	4	828	2254	341	80	395	150	80
CLLE	5	15	17	96	10	57	10	10
IKER	0	5	2	13	10	530	10	10
IRAMAT	34	71	692	388	35	288	90	35
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	info non disponible	260	info non disponible	1111	info non disponible	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	90	407	202	604	140	258	150	140

	Réalisé 2016 documents	Réalisé 2017 documents	Réalisé 2018 documents	Réalisé 2019 documents	Prévision 2020 documents	Réalisé 2020 documents	Prévision 2021 documents	Cible 2021 documents
ARCHEOVISION	0	1	18	22	0	12	0	0
AUSONIUS	9	24	55	67	25	86	50	40
CLLE	4	2	11	11	5	3	5	5
IKER	11	6	6	24	5	18	5	5
IRAMAT	13	22	29	118	15	56	30	15
LAM	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>	info non disponible	168	<i>info non disponible</i>	169	<i>info non disponible</i>	<i>info non disponible</i>
PASSAGES	42	109	59	100	50	79	50	60

- **Éléments de réalisation** : L'augmentation du nombre de références de l'établissement se poursuit en 2020. À noter, pour les références seules, les raisons évoquées ci-dessous (voir "leviers d'action"), démontrent davantage une meilleure visibilité des publications UBM dans HAL, plutôt qu'une évolution massive des pratiques des chercheurs vers le dépôt dans HAL. Le nombre de "documents" est en revanche instructif sur l'évolution des pratiques : pour au moins 4 unités, ce chiffre a été multiplié au moins par trois par rapport à 2019 : AMERIBER, CLIMAS, MICA, TELEM. On note toutefois que, pour certaines unités, ce chiffre a baissé significativement (IRAMAT, PASSAGES, CLLE). Il semble que la pratique du dépôt de texte intégral baisse dans les UMR (500 => 250) et *a contrario* progresse au sein des unités de recherche (150=>300). L'explication pourrait toutefois être un rattrapage "en décalé" des unités de recherche par rapport aux UMR, où la pratique de dépôt se stabiliserait.

Leviers d'action

L'année 2020 a été marquée par deux opérations ayant un impact important sur le réalisé 2020 sur cet indicateur :

- le transfert dans HAL des publications référencées dans l'annuaire de la recherche (environ 3000) ;
- la préparation du dossier HCERES, qui comprend notamment un décompte et un listage des publications par unité.

En conséquence, HAL a été abondamment renseigné en 2020, soit de façon automatisée par le SCD, soit par les chercheurs eux-mêmes où, pour certains laboratoires, ils étaient incités à déposer et signaler leurs publications, et fortement accompagnés par l'équipe du SCD. A noter qu'à partir de septembre 2020, une équipe SCD spécifique à HAL a été mise en place pour l'amélioration de la qualité des notices déposées par les chercheurs. Ces opérations expliquent l'écart considérable entre le prévisionnel et le réalisé.

Cette évolution concerne surtout les chiffres de la colonne "références seules". Néanmoins, il est remarquable que, dans bien des cas, et alors même qu'aucun levier spécifique n'a été mis en œuvre pour le dépôt des documents, les chiffres de cette colonne sont aussi en augmentation. Ce qui tendrait à prouver que l'incitation globale à l'utilisation de HAL encourage aussi le dépôt de texte intégral.

Commentaire de l'établissement

Les différences apparues entre 2016 et 2017 sont liées à la progression du travail d'accompagnement au référencement des données bibliographiques dans HAL, l'archive ouverte du CNRS, unité par unité. Le SCD a pris en charge le chargement rétrospectif des références seules pour les laboratoires, ainsi que des ateliers d'aide au dépôt, et a vérifié que cette tâche était bien assurée au sein des UMR/UMS. Le résultat de cette opération se voit par les chiffres plus élevés pour les unités ayant fait partie de la première phase de déploiement : CLIMAS, Ausonius, PASSAGES, IRAMAT, MICA, TELEM et CLLE-ERSSàB (+ prévisionnel 2019 pour CLARE et AMERIBER). Ce travail a permis de réaliser en parallèle un effort de sensibilisation sur l'intérêt et le principe pour le chercheur du dépôt dans une archive. Ce travail porté par les VP Recherche a rencontré un écho favorable qui a permis de toucher rapidement la quasi-totalité des équipes de recherche. Ce chantier rétrospectif a permis d'initier la multiplication des dépôts complets référence + document associé qui reste la cible prioritaire souhaitée par l'établissement.

Le prévisionnel 2020, et surtout 2021 concerne désormais l'ensemble des unités et entend mesurer le passage en fonctionnement courant (donc sans les dépôts rétrospectifs qui peuvent gêner la lecture) où les chercheurs déposent tous les ans les publications de l'année N. Il s'agira d'être particulièrement attentif à l'indicateur "Documents" qui reste à progresser.

Par ailleurs, nous entendons développer désormais le dépôt de textes intégraux, véritable outil au service de la recherche pour les enseignants-chercheurs, au-delà du simple outil bibliométrique.